



COMMUNE DE SAINT-GENCE

CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 MARS 2024

Le Conseil Municipal de Saint-Gence s'est réuni à la Mairie de Saint-Gence après convocation légale du 25 mars 2024, sous la présidence de Monsieur Serge ROUX, Maire.

PRESENTS : Mme Véronique BARINOTTO, Mme Floriane CLOUX, M. Philippe CORTES, M. Julien DEMONTPION, M. Jean-Luc DUFOUR, Mme DUPIC, M. Jean-Pierre FLOC'H, Mme Catherine GUILHEM, M. Lionel GUILLOT, M. Thierry LACHAISE, M. Joël LAURIERE, Mme Sylvie LAVALLADE, M. Mathieu MEYZE, Mme Sylvie REFANCHE, M. Serge ROUX.

Nombre des membres du Conseil Municipal

En exercice	Présents	Absents représentés	Absent
16	14	2	-

Procuration :

Mme Marie-Laure CHARLEUX représentée par M. Serge ROUX
Mme Cécile FOUGERAS représentée par M. Lionel GUILLOT

Désignation du secrétaire de séance :

M. Philippe CORTES a été nommé secrétaire de séance.

N°	Objet	Adoption
15-2024	Référentiel M57 – Application de la fongibilité des crédits	Délibération approuvée à l'unanimité
16-2024	Affectation des résultats 2023	Délibération approuvée à l'unanimité
17-2024	Compte de Gestion 2023	Délibération approuvée à l'unanimité
18-2024	Taux et Taxes Locales 2024	Délibération approuvée à l'unanimité
19-2024	Budget Communal 2024	Délibération approuvée à l'unanimité
20-2024	Participation exceptionnelle au projet de cabane de lecture dans la cour de l'école élémentaire	Délibération approuvée à l'unanimité
21-2024	Convention portant mise à disposition d'un emplacement sur une parcelle à ATC France	Délibération approuvée à l'unanimité
22-2024	Convention d'accès à l'outil système d'information géographique de Limoges Métropole au bénéfice des communes membres	Délibération approuvée à l'unanimité

23-2024	Rythmes scolaires – Modification de l'organisation des temps scolaires à la rentrée scolaire 2024/2025	Délibération approuvée à l'unanimité
24-2024	Projet d'installation solaire photovoltaïque sur la toiture du préau sportif	Délibération approuvée à l'unanimité

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour et des informations et questions diverses ayant traité,
Monsieur le Maire lève la séance à 21h30.

Certifié exécutoire par Monsieur le Maire compte tenu de la transmission en Préfecture et la
publication sur le site de la Commune de Saint-Gence, le 2 avril 2024.

Le Maire de Saint-Gence

Serge ROUX

